Bureau Veritas Exploitation SAS
ISNEAUVILLE
190 rue François Jacob
76230 ISNEAUVILLE France
Téléphone : 02 35 59 46 00
Mail : florent.pierrain@bureauveritas.com

A l'attention de Mme TREGUIER LAUREEN
DIRECTION TERRITOIRES
BOULEVARD CONSTANT COLMAY
97500 SAINT PIERRE

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020 du 5 aout 2017

Date(s) du repérage : du 02/04/2024 au 02/04/2024

Nom du site : SIEGE DTAM
Latitude : -56.375601
Longitude : 47.097945

Immeuble bâti objet du repérage :
DTAM SIEGE
BOULEVARD CONSTANT COLMAY
97500 SAINT PIERRE

Numéro d'affaire : 21503521
Référence du rapport : 21503521/S3.1.2.rev1.R
Annule et remplace : 21503521/S3.1.2.R en date du 04/10/2024
Rédigé le : 04/10/2024
Par l'opérateur de repérage : Florent PIERRAIN
Date de la commande : 20/04/2024



Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par AFNOR CERTIFICATION 11 Rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT- DENIS Certificat n° ODI/AM/07022299

	Date de début de validité	Date de fin de validité
Amiante sans mention	30/06/2022	30/06/2029
Amiante avec mention	30/06/2022	30/06/2029

Ce rapport contient **56** pages y compris les annexes et ne peut être reproduit qu'intégralement .

Signature du rédacteur :

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION....3
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre....3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage....3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage....3

2. CONCLUSIONS....5
2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante....5
2.2. Investigations complémentaires à réaliser en cours de travaux....5
2.3. Obligations réglementaires....5
2.4. Obligation d'information....6

3. INFORMATIONS GENERALES....7
3.1. Immeuble bâti objet de la mission....7
3.2. Intervenants....7
3.3. Opérateur(s) de repérage....7
3.4. Laboratoire(s)....7

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE....8
4.1. Textes réglementaires....8
4.2. Méthodologie de la mission....8
4.3. Limites de la mission....8

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE....10
5.1. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite....10
5.2. Conditions de visite....10

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE....10
6.1. Résultats détaillés....10
6.2. Tableau estimatif des quantités d'amiante....19

7. ANNEXES....19
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées....19
7.2. Descriptif des parties d'immeuble visitées....21
7.3. Croquis de repérage....22
7.4. Photos....28
7.5. Attestation d'assurance....33
7.6. Certificat de compétence....35
7.7. Rapports d'essais de laboratoire....36
7.8. Documents remis....54

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Façades, menuiseries, Curage des locaux.

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il est établi préalablement au repérage et définit les ouvrages ou composants de la construction et parties d'ouvrages ou de composant de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus, susceptibles d'être présents dans l'immeuble bâti.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.
Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages ou composants et parties d'ouvrages ou de composants de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou composants
Faux plafonds	Panneaux et plaques, Isolants posés dans le plenum au-dessus du panneau de faux-plafond
Etanchéité de toiture terrasse	Parties planes : revêtements bitumineux (bandes, lés, écrans de semi indépendance, pare-vapeur.)
Fenêtres de toit, lanternaux, verrières	Mastics (vitriers, bitumineux.), Joint d'étanchéité entre menuiserie et ossature
Façades lourdes y compris poteaux	Enduits exérieurs (projetés, lissés ou talochés), crépis extérieurs, Peintures sur béton
Menuiseries extérieures	Joint de mastic de vitrage (notamment chassis aluminium), Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure
Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Enduits de ragréage, débullage, lissage
Cloisons sêches (assemblées, préfabriquées)	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non, Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Bandes calicot
Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés, Bandes calicot, Panneaux collés, vissés ou cloués
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Panneaux décoratifs en fibre-ciment (lambris), revêtements durs en fibres-ciment, Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage, Peintures décoratives (pailletées, goutelettes,.)
Revêtements de sol	Dalles de sol, Colles non bitumineuses, Moquette, Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.), Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage, Colles bitumineuses

1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

- parties du bâtiment :

 Façades extérieur.

 RDC

 R+1

 R+2

Copyright BUREAU VERITAS

Toiture non concernée.

Copyright BUREAU VERITAS

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Des investigations complémentaires doivent être réalisées en cours de travaux.

2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux et produits listés en annexe A de la norme NF X 46-020 concernés par les travaux prévus			
Localisation	**Ouvrage**	**Matériau ou produit**	**Description**
R+1 / Cafétéria	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Bureau commande publique	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Bureau chef de service adjoint	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Moyen généraux stockage	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, vert(e)
R+1 / Bureau du personnel & salaires	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Bureau communication documentation	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, noir(e)
R+1 / Bureau communication documentation	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Chargé de mission CHORUS	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Comptabilité centrale	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Bureau SERAP Chef de service adjoint	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Bureau SERAP Police de l'eau ICPE	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Rangement	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)
R+1 / Bureau SAMP	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)

2.2. Investigations complémentaires à réaliser en cours de travaux

Des parties d'ouvrage ne seront accessibles qu'en cours de travaux.

Le donneur d'ordre devra faire effectuer des investigations complémentaires en cours de travaux lorsque ces parties d'ouvrage seront accessibles :

Parties d'ouvrages restant à investiguer	Motif de non investigation
Étanchéité des murs enterrés	Non accessible avant démolition de la superstructure
Réseaux enterrés	
Paroi horizontales et verticales enterrées	

2.3. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu

au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics .

2.4. Obligation d'information

Dans tous les cas, et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

Copyright BUREAU VERITAS

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse: DTAM SIEGE
BOULEVARD CONSTANT COLMAY
97500 SAINT PIERRE

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date du permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications :
DTAM SIEGE	Bureaux	Immeuble de travail <= 300 personnes	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Dernier travaux 2017 rénovation toiture et menuiseries extérieures en vert foncé sur plans façades en annexe.

Le repérage porte exclusivement sur les parties de bâtiments et les locaux dont la liste est détaillée en annexe Parties d'immeubles bâti visitées

3.2. Intervenants

Partie prenante	Société	Adresse	Coordonnées
Commanditaire du repérage	DIRECTION TERRITOIRES Mme LAUREEN TREGUIER	BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE	0508551320 laureen.treguier@equipement-agriculture.gouv.fr
Propriétaire	DIRECTION DES TERRITOIRES DE L'ALIMENTATION ET DE LA MER	BOULEVARD CONSTANT COLMAY BP4217 97500 SAINT PIERRE	/
Accompagnateur	DIRECTION DES TERRITOIRES DE L'ALIMENTATION ET DE LA MER Laureen TREGUIER	BOULEVARD CONSTANT COLMAY BP4217 97500 SAINT PIERRE	laureen.treguier@equipement-agriculture.gouv.fr

3.3. Opérateur(s) de repérage

Société	Nom	Organisme de certification	N° de certification*	Date d'obtention de la certification	Date de validité de la certification
BUREAU VERITAS EXPLOITATION 790 184 675 016 70	Florent PIERRAIN	AFNOR CERTIFICATION	ODI/AM/07022299	30/06/2022	30/06/2029
BUREAU VERITAS EXPLOITATION	Jean-Sébastion KIS	BUREAU VERITAS Certification	15031740	30/06/2022	29/06/2029

3.4. Laboratoire(s)

Société	N° d'accréditation	Adresse	Coordonnées
Eurofins Analyses pour le Batiment Nord	1-1593	557, route de NoyellesP.A. du PommierCS 20013 62110HENIN-BEAUMONTFrance	+33 3 21 08 80 20

Copyright BUREAU VERITAS

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe A de la norme NF X 46-020, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Textes réglementaires

Code du travail : articles : L4412-2, R4412-97

Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations

Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

Norme NF X 46-020 du 5 aout 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

4.2. Méthodologie de la mission

L'opérateur de repérage examine de façon exhaustive toutes les parties de bâtiment concernées et affectées par le programme des travaux.
Il identifie les ouvrages de la construction, puis inspecte les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante en se référant à l'annexe A de la norme NF X 46-020 qui constitue la base du repérage.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante comprend au minimum une inspection visuelle des ouvrages de la construction afin de rechercher et d'identifier les différents matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.
Cette inspection peut être suivie :

d'investigations approfondies qui peuvent être destructives,
de sondages,
de prélèvements pour déterminer par analyse, la présence effective d'amiante dans les matériaux et produits préalablement identifiés comme étant susceptibles de contenir de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Les matériaux et produits sont identifiés, localisés, et leurs caractéristiques sont renseignées.
En fonction des informations dont il dispose (documents, marquage sur les matériaux), de sa connaissance des matériaux et produits, l'opérateur de repérage peut conclure à la présence d'amiante.
En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), il effectue un (ou des) prélèvement(s) pour analyses sur les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure.
Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau. L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés. Il transmet au laboratoire d'analyse une fiche d'accompagnement.

Conformément aux dispositions de la norme NF X 46-020, les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

4.3. Limites de la mission

Le présent repérage ne peut être utilisé que dans les limites de la présente mission et uniquement pour le périmètre et le programme des travaux prévus communiqués par le donneur d'ordre.
La présente mission n'est en aucun cas assimilable à un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux de démolition tel que défini par les articles R.1334-19 et R.1334-22 du Code de la Santé Publique, et n'est pas adaptée ni suffisante à l'évaluation du risque amiante en cas de démolition.

Dans le cadre de notre mission, seuls les ouvrages et parties d'ouvrages clairement identifiés comme concernés par les travaux prévus selon le programme et le périmètre fourni par le donneur d'ordre, font l'objet du présent repérage.
En cas de programme et/ou de périmètre de travaux imprécis, insuffisamment détaillé, non abouti ou ambigu, il revient au donneur d'ordre de vérifier que les produits et matériaux impactés par les travaux prévus ont bien fait l'objet de recherche de présence ou d'absence d'amiante.
En cas de changement, ajout ou modification du périmètre et/ou du programme de travaux, il conviendra au donneur d'ordre de faire réaliser les investigations supplémentaires nécessaires.

La recherche des matériaux pouvant contenir de l'amiante (MPCA) de l'annexe A de la norme NF X 46-020 est réalisée par recherche visuelle et investigation destructrice d'ouvrages et de parties d'ouvrages, avec prélèvements d'échantillons selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de cette norme.

L'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante. Ainsi, des fibres peuvent migrer et polluer un produit ou un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté. L'intervention ne

Copyright BUREAU VERITAS

prend pas en compte dans le présent repérage, cet effet de pollution éventuelle.
Les résultats antérieurs, en matière de repérage d'amiante, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes réglementaires et normatifs.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) du repérage : du 02/04/2024 au 02/04/2024

5.1. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Rapports de repérage amiante :

Aucun rapport de repérage antérieur nous a été communiqué ou était disponible lors de la visite.

Autres documents :

Titre	Référence	Type Document
RDC	/	Plan
Plan derniers travaux 2017	IMG_6082	Plan
R+2	/	Plan
R+1	/	Plan
Plan derniers travaux 2017	IMG_6081(1)	Plan
Façades	/	Plan

5.2. Conditions de visite

Absence d'informations sur la date de délivrance du permis de construire
Absence d'informations décrivant les produits, matériaux et protections physiques mises en place
Absence de communication des anciens rapports de repérage
Absence de communication par écrit des zones dans lesquelles sont réalisés les travaux et la nature de ceux-ci
Impossibilité d'accéder à certains locaux, parties de locaux, composants ou parties de composant

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Résultats détaillés

Copyright BUREAU VERITAS

Abréviations du tableau :

Px = prélèvement pour analyse n°X (tous les prélèvements sont précédés d'un sondage)
Idem Px = produit ou matériau similaire à celui ayant fait l'objet du Px
S = sondage en complément de l'inspection visuelle

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / Sas entrée principale	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Attente MGEN	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Attente MGEN	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Attente MGEN	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Attente MGEN	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / SG Accueil	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / SG Accueil	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / SG Accueil	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / SG Accueil	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Accueil	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Accueil	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Accueil	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Accueil	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Bureau MGEN 1	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Bureau MGEN 2	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Sas 1	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
RDC / Sas 1	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Cafétéria	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Cafétéria	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Cafétéria	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S04 / Faux-plafond Armstrong date fabrication 14/11/2021.	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / Bureau d'études unité constructions publ	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bureau d'études unité constructions publ	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bureau d'études unité constructions publ	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	idem P008	Résultat d'analyse	S5	NON
RDC / Bureau d'études unité constructions publ	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S04 / Faux-plafond Armstrong date fabrication 14/11/2021.	NON
RDC / Bureau responsable Unité constructions	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bureau responsable Unité constructions	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	idem P008	Résultat d'analyse	S5	NON
RDC / Bureau responsable Unité constructions	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Bureau chargés d'oprérations UCP	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	idem P008	Résultat d'analyse	S5	NON
RDC / Bureau chargés d'oprérations UCP	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Bureau SERAP secrétariat	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	idem P008	Résultat d'analyse	S5	NON
RDC / Bureau SERAP secrétariat	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Bureau SERAP habitat logement urbanisme	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	idem P008	Résultat d'analyse	S5	NON
RDC / Bureau SERAP habitat logement urbanisme	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Bureau SRCB projeteur	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	idem P015	Résultat d'analyse	Idem P008	NON
RDC / Bureau SRCB projeteur	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S02 / Faux-plafond Armstrong date fabrication 24/03/2005.	NON
RDC / Bureau Chef de service SRCB adjoint	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
RDC / Bureau Chef de service SRCB adjoint	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bureau Chef de service SRCB adjoint	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
RDC / WC 2	Revêtement du mur	Colle de faïence	ciment, gris(e)	P016	Résultat d'analyse	Idem P017	NON
RDC / WC 2	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	P017	Résultat d'analyse	Idem P018	NON
RDC / WC 2	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / WC 2	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	idem P005	Résultat d'analyse	S4	NON

Copyright BUREAU VERITAS

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / WC 2	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Bureau SERAP Chef de service	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Bureau chargés d'opération UCP	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bureau chargés d'opération UCP	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/O2/2002.	NON
RDC / Bureau SRCB Chef de service	Revêtement du mur	Peinture	décorative, blanc(he)	P007	Résultat d'analyse	Idem P003	NON
RDC / Bureau SRCB Chef de service	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	P008	Résultat d'analyse	S5	NON
RDC / Bureau SRCB Chef de service	Cloison	Bande calicot	papier, blanc(he)	P009	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Bureau SRCB Chef de service	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
RDC / Bureau	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	P015	Résultat d'analyse	Idem P008	NON
RDC / Bureau	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S02 / Faux-plafond Armstrong date fabrication 24/03/2005.	NON
RDC / Bureau SRCB secrétariat comptabilité	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bureau SRCB secrétariat comptabilité	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S02 / Faux-plafond Armstrong date fabrication 24/03/2005.	NON
RDC / Atelier informatique	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bureau SG informatique techniciens	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
RDC / Bureau SG informatique techniciens	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bureau SG informatique techniciens	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
RDC / Bunker SG informatique serveur	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Bunker SG informatique serveur	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	idem P005	Résultat d'analyse	S4	NON
RDC / Bunker SG informatique serveur	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/O2/2002.	NON
RDC / SG informatique responsable	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / SG informatique responsable	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/O2/2002.	NON
RDC / Sas 2	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	P001	Résultat d'analyse	S1	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / Sas 2	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Sas 2	Revêtement du mur	Peinture	décorative, blanc(he)	P003	Résultat d'analyse	S3 / Idem P007	NON
RDC / Sas 2	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Ménage service d'entretien	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	P005	Résultat d'analyse	S4	NON
RDC / Ménage service d'entretien	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Ménage service d'entretien	Revêtement du mur	Peinture	décorative, blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	S3	NON
RDC / Ménage service d'entretien	Revêtement du mur	Peinture	décorative, blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	S3 / Idem P007	NON
RDC / Ménage service d'entretien	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / SRCB cellule éducation routiére	Plafond	Faux plafond	fibreux, beige, blanc(he)	P006	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / SRCB cellule éducation routiére	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / SRCB cellule éducation routiére	Revêtement du mur	Peinture	décorative, blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	S3 / Idem P007	NON
RDC / SRCB cellule éducation routiére	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Topo-ASCEE	Revêtement du mur	Peinture	décorative, blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	S3 / Idem P007	NON
RDC / Topo-ASCEE	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
RDC / Topo-ASCEE	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	idem P005	Résultat d'analyse	S4	NON
RDC / Chauffe-eau Rgt	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	idem P005	Résultat d'analyse	S4	NON
RDC / Buanderie	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	P010	Résultat d'analyse	Idem P011	NON
RDC / Buanderie	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	P011	Résultat d'analyse	Idem P010	NON
RDC / Buanderie	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/O2/2002.	NON
RDC / Chaufferie	Mur	Enduit	compact, gris(e), blanc(he)	P012	Résultat d'analyse	S5 / Idem P013	NON
RDC / Chaufferie	Mur	Enduit	ciment, compact, gris(e), blanc(he)	P013	Résultat d'analyse	Idem P012	NON
RDC / Chaufferie	Chaudière	Joint	Brûleur	P014	Résultat d'analyse	/	NON
RDC / Sortie arrière	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S02 / Faux-plafond Armstrong date fabrication 24/03/2005.	NON
RDC / Dégagement	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Cage d'escalier	Plafond	Enduit	ciment, peint, blanc(he)	P036	Résultat d'analyse	/	NON

Copyright BUREAU VERITAS

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
RDC / Circulation	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
RDC / Circulation	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
RDC / Circulation	Revêtement du mur	Peinture	décorative, blanc(he)	idem P003	Résultat d'analyse	S3	NON
Extérieur	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
Extérieur / Façades	Façade	Enduit	compact, projeté, beige	P037	Résultat d'analyse	/	NON
Extérieur / Façades	Façade	Enduit	compact, projeté, ciment, gris(e)	P038	Résultat d'analyse	/	NON
Extérieur / Façades	Façade	Enduit	ciment, compact, projeté, beige	P039	Résultat d'analyse	/	NON
Extérieur / Façades	Façade	Enduit	ciment, projeté, compact, beige	P040	Résultat d'analyse	/	NON
Extérieur / Toiture terrasse	Toiture	Bardeau bitumineux	bitumineux, noir(e)	P026	Résultat d'analyse	/	NON
R+1 / Cafétéria	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Cafétéria	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
R+1 / Cafétéria	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
R+1 / Cafétéria	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON
R+1 / Dégagement	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
R+1 / Dégagement	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
R+1 / Dégagement	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	idem P005	Résultat d'analyse	S4	NON
R+1 / Dégagement	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau cellule formation	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau cellule formation	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	idem P005	Résultat d'analyse	S4	NON
R+1 / Bureau commande publique	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	idem P005	Résultat d'analyse	S4	NON
R+1 / Bureau commande publique	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Bureau commande publique	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Secrétaire général chef de service	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Secrétaire général chef de service	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Secrétaire général chef de service	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON

Copyright BUREAU VERITAS

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
R+1 / Bureau Secrérariat	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau Secrérariat	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
R+1 / Bureau chef de service adjoint	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Bureau chef de service adjoint	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
R+1 / Moyen généraux stockage	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, vert(e)	P020	Résultat d'analyse	S10	**OUI**
R+1 / Moyen généraux stockage	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	P021	Résultat d'analyse	/	NON
R+1 / Moyen généraux stockage	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
R+1 / Bureau du personnel formation retraite	Plafond	Faux plafond	fibreux, blanc(he), jaune	idem P005	Résultat d'analyse	S4	NON
R+1 / Bureau du personnel formation retraite	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau du personnel formation retraite	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau du personnel & salaires	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Bureau du personnel & salaires	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau du personnel & salaires	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau du personnel & salaires	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau communication documentation	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, noir(e)	P023	Résultat d'analyse	/	**OUI**
R+1 / Bureau communication documentation	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Bureau communication documentation	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
R+1 / SERAP Bureau collectif	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
R+1 / Chargé de mission CHORUS	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Chargé de mission CHORUS	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Chargé de mission CHORUS	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Chargé de mission CHORUS	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	/	NON
R+1 / Chargé de mission CHORUS	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	S11	NON

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
R+1 / Comptabilité centrale	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Comptabilité centrale	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Comptabilité centrale	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Comptabilité centrale	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	/	NON
R+1 / Comptabilité centrale	Plafond	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S03 / Faux-plafond prima Armstrong date fabrication 04/12/2022.	NON
R+1 / Bureau SERAP Chef de service adjoint	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	P022	Résultat d'analyse	S11	NON
R+1 / Bureau SERAP Chef de service adjoint	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Bureau SERAP Chef de service adjoint	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
R+1 / Bureau SERAP Police de l'eau ICPE	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Bureau SERAP Police de l'eau ICPE	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau SERAP Police de l'eau ICPE	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+1 / Bureau SERAP Police de l'eau ICPE	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	/	NON
R+1 / Bureau SERAP Police de l'eau ICPE	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	S11	NON
R+1 / Rangement	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Rangement	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	/	NON
R+1 / Rangement	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	S11	NON
R+1 / Rangement	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
R+1 / Bureau SERAP Déchets-énergie	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	/	NON
R+1 / Bureau SERAP Déchets-énergie	Plafond	Faux plafond	fibreux, laine de verre, blanc(he), jaune	idem P022	Résultat d'analyse	S11	NON
R+1 / Bureau SAMP	Menuiserie extérieure	Joint	souple, noir(e)	idem P018	Résultat d'analyse	S8	**OUI**
R+1 / Bureau SAMP	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
R+1 / Circulation	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P001	Résultat d'analyse	S1	NON
R+1 / Circulation	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	idem P002	Résultat d'analyse	S2	NON
R+1 / Circulation	Plafond	Isolant	fibreux, noir(e)	idem P004	Résultat d'analyse	S6	NON

Copyright BUREAU VERITAS

Localisation	Ouvrage	Matériau ou produit	Description	N° Prél.	Critère de décision	Sondage / Observation	Présence d'amiante
R+1 / Gaine	Mur	Enduit	compact, gris(e), blanc(he)	idem P012	Résultat d'analyse	S5 / Idem P013	NON
R+2 / Salle de réunion	Plot	Colle	grise, gris(e), Plancher technique	P027	Résultat d'analyse	Idem P028	NON
R+2 / Salle de réunion	Plot	Colle	grise, gris(e), Plancher technique	P028	Résultat d'analyse	Idem P027	NON
R+2 / Salle de réunion	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	P029	Résultat d'analyse	Idem P030	NON
R+2 / Salle de réunion	Revêtement de sol	Ragréage	compact, gris(e)	P030	Résultat d'analyse	Idem P029	NON
R+2 / WC1	Revêtement du mur	Colle de faïence	ciment, rose	P024	Résultat d'analyse	S13 / Idem P025	NON
R+2 / WC1	Revêtement du mur	Colle de faïence	ciment, rose	P025	Résultat d'analyse	S13 / Idem P024	NON
R+2 / Circulation	Revêtement de sol	Colle de carrelage	ciment, gris(e)	P031	Résultat d'analyse	/	NON
R+2 / Circulation	Revêtement de sol	Joint de carrelage	ciment, gris(e)	P032	Résultat d'analyse	/	NON
R+2 / Circulation	Mur	Enduit	ciment, compact, peint, gris(e), blanc(he)	P033	Résultat d'analyse	Idem P035	NON
R+2 / Circulation	Cloison	Bande calicot	papier, blanc(he)	P034	Résultat d'analyse	/	NON
R+2 / Circulation	Mur	Enduit	compact, ciment, blanc(he), gris(e)	P035	Résultat d'analyse	/	NON
R+2 / Circulation	/	Faux plafond	/	/	Marquage matériau	S01 / Faux-plafond cortega Armstrong date fabrication 12/02/2002.	NON
R+2 / WC2	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+2 / WC2	Revêtement du mur	Colle de faïence	ciment, rose	idem P024	Résultat d'analyse	S13 / Idem P025	NON
R+2 / WC2	Revêtement du mur	Colle de faïence	ciment, rose	idem P025	Résultat d'analyse	S13 / Idem P024	NON
R+2 / WC3	Revêtement de sol	Dalle de sol	cassante, gris(e)	idem P019	Résultat d'analyse	S9	NON
R+2 / WC3	Revêtement du mur	Colle de faïence	ciment, rose	idem P024	Résultat d'analyse	Idem P025	NON
R+2 / WC3	Revêtement du mur	Colle de faïence	ciment, rose	idem P025	Résultat d'analyse	Idem P024	NON

Copyright BUREAU VERITAS

6.2. Tableau estimatif des quantités d'amiante

N° MPCA	Ouvrage	Produit/matériau	Quantité estimée
1	Revêtement de sol	Dalle de sol	Surface : 22,2 m2
1	Revêtement de sol	Dalle de sol	Surface : 22,2 m2
2	Revêtement de sol	Dalle de sol	Surface : 22,11 m2
2	Revêtement de sol	Dalle de sol	Surface : 22,11 m2
3	Menuiserie extérieure	Joint	Unite : 13
3	Menuiserie extérieure	Joint	Unite : 13

7. ANNEXES

7.1. Parties d'immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d'immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS. Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS. toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	*Commentaires*
RDC / Sas entrée principale	/
RDC / Attente MGEN	/
RDC / SG Accueil	/
RDC / Accueil	/
RDC / Bureau MGEN 1	/
RDC / Bureau MGEN 2	/
RDC / Sas 1	/
RDC / Cafétéria	Faïence 2009/2010
RDC / Bureau d'études unité constructions publ	/
RDC / Bureau responsable Unité constructions	/
RDC / Bureau chargés d'oprérations UCP	/
RDC / Bureau SERAP secrétariat	/
RDC / Bureau SERAP habitat logement urbanisme	/
RDC / Bureau SRCB projeteur	/
RDC / Bureau Chef de service SRCB adjoint	/
RDC / WC 1	/
RDC / WC 2	/
RDC / Bureau SERAP Chef de service	/
RDC / Bureau chargés d'opération UCP	/
RDC / Bureau SRCB Chef de service	/
RDC / Bureau	/
RDC / Bureau SRCB secrétariat comptabilité	/
RDC / Atelier informatique	/
RDC / Bureau SG informatique techniciens	/
RDC / Bunker SG informatique serveur	/
RDC / SG informatique responsable	/
RDC / Sas 2	/
RDC / Ménage service d'entretien	/
RDC / SRCB cellule éducation routiére	/

Localisation	*Commentaires*
RDC / Stockage SG	/
RDC / Topo-ASCEE	/
RDC / Chauffe-eau Rgt	/
RDC / Buanderie	/
RDC / Chaufferie	/
RDC / Armoire élect	/
RDC / Sortie arrière	/
RDC / Dégagement	/
RDC / Cage d'escalier accueil	/
RDC / Cage d'escalier	/
RDC / Plénum	/
RDC / Circulation	/
Extérieur / Façades	/
Extérieur / Toiture terrasse	/
R+1 / Cafétéria	/
R+1 / Dégagement	/
R+1 / Bureau cellule formation	/
R+1 / Bureau commande publique	/
R+1 / Moyen généraux	/
R+1 / Secrétaire général chef de service	/
R+1 / Bureau Secrérariat	/
R+1 / Bureau chef de service adjoint	/
R+1 / Moyen généraux stockage	/
R+1 / Bureau du personnel formation retraite	/
R+1 / Bureau du personnel & salaires	/
R+1 / Bureau communication documentation	/
R+1 / SERAP Bureau collectif	/
R+1 / Chargé de mission CHORUS	/
R+1 / Comptabilité centrale	/
R+1 / Bureau SERAP Chef de service adjoint	/
R+1 / Bureau SERAP Police de l'eau ICPE	/
R+1 / Armoire élec	/
R+1 / Rangement	/
R+1 / Bureau SERAP Déchets-énergie	/
R+1 / Bureau SERAP Aménagement du territoire	/
R+1 / Bureau SAMP	/
R+1 / WC	/
R+1 / Circulation	/
R+1 / Gaine	/
R+2 / Circulation 1	/
R+2 / Salle de réunion	/
R+2 / Directeur-adjoint DTAN	/
R+2 / Secrétariat direction	/
R+2 / Directrice DTAM	/
R+2 / Directrice DTAM	/
R+2 / WC1	/

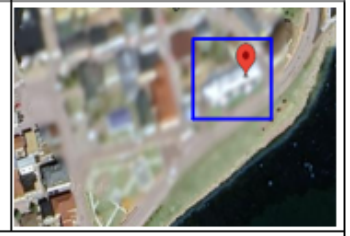
Copyright BUREAU VERITAS

Localisation	*Commentaires*
R+2 / Mezzanine	/
R+2 / Bureau assitante de prévention	/
R+2 / Bureau	/
R+2 / Salle réunion le pigeonnier	/
R+2 / Circulation	/
R+2 / Circulation	/
R+2 / Chambre de passage	/
R+2 / WC2	/
R+2 / WC3	/

7.2. Descriptif des parties d'immeuble visitées

Localisation	Plancher	Mur	Plafond	Conduit
RDC / Buanderie				PVC
RDC / Plénum			Béton	
R+2 / Circulation 1	Bois			
R+2 / Directeur-adjoint DTAN	Béton PVC			
R+2 / Directrice DTAM	Béton PVC			

7.3. Croquis de repérage

Planche de repérage technique			Légende	Situation du bien
Adresse	SIEGE DTAM BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE		Px → Prélèvement n°X contenant de l'amiante Px → Prélèvement n°X ne contenant pas d'amiante S → Sondage NV Non visité H.Tx Hors périmètre de repérage	
Plancher RDC	Date de visite	02/04/2024		
	Auteur	F.PIERRAIN		
	N° Dossier	21503521		
	Planche	1/5		
Plan	Indice	0		

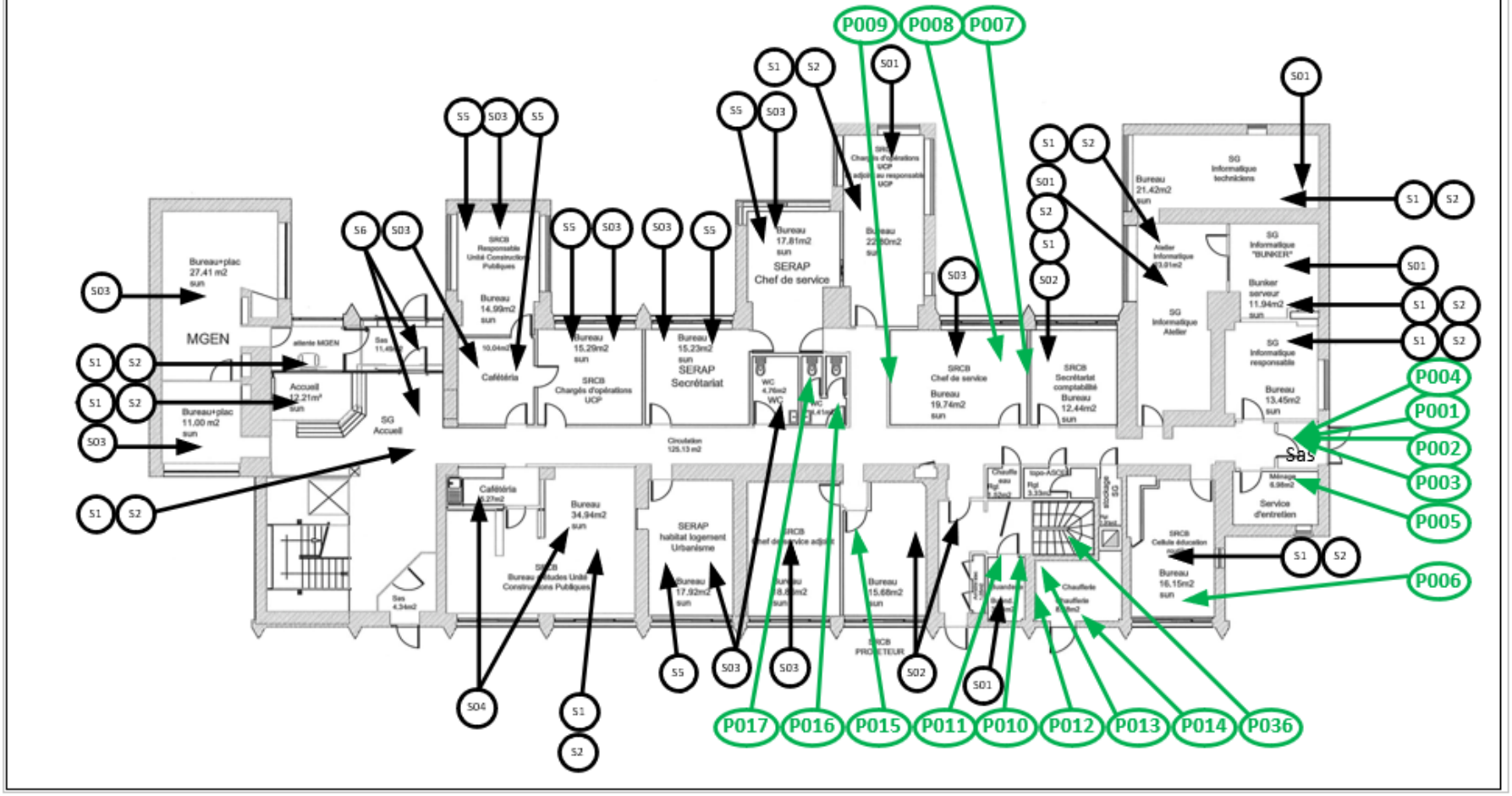


Planche de repérage (*la planche de repérage est indissociable du rapport)*		
Site : DTAM SIEGE	Adresse : BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE	Localisation : RDC
Réalisé par : Florent PIERRAIN	N° de planche : 1 / 5	

Copyright BUREAU VERITAS

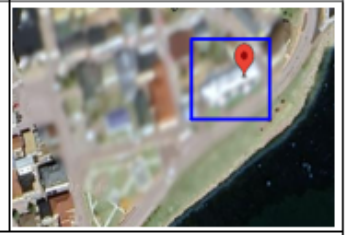
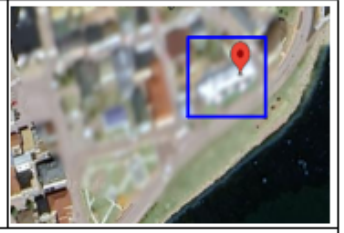
Planche de repérage technique			Légende	Situation du bien
Adresse	SIEGE DTAM BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE		Px → Prélèvement n°X contenant de l'amiante Px → Prélèvement n°X ne contenant pas d'amiante S → Sondage NV Non visité H.Tx Hors périmètre de repérage	
Façades	Date de visite	02/04/2024		
	Auteur	F.PIERRAIN		
	N° Dossier	21503521		
	Planche	5/5		
Plan	Indice	0		



Planche de repérage (*la planche de repérage est indissociable du rapport)*		
Site : DTAM SIEGE	Adresse : BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE	Localisation : Extérieur / Façades
Réalisé par : Florent PIERRAIN	N° de planche : 2 / 5	

Copyright BUREAU VERITAS

Planche de repérage technique			Légende	Situation du bien
Adresse	SIEGE DTAM BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE		Px — Prélèvement n°X contenant de l'amiante Px — Prélèvement n°X ne contenant pas d'amiante S — Sondage N V — Non visité H.Px — Hors périmètre de repérage Joint - Menuiserie extérieure Dalle de sol noire et verte	
Plancher R+1	Date de visite	02/04/2024		
	Auteur	F.PIERRAIN		
	N° Dossier	21503521		
	Planche	2/5		
Plan	Indice	0		

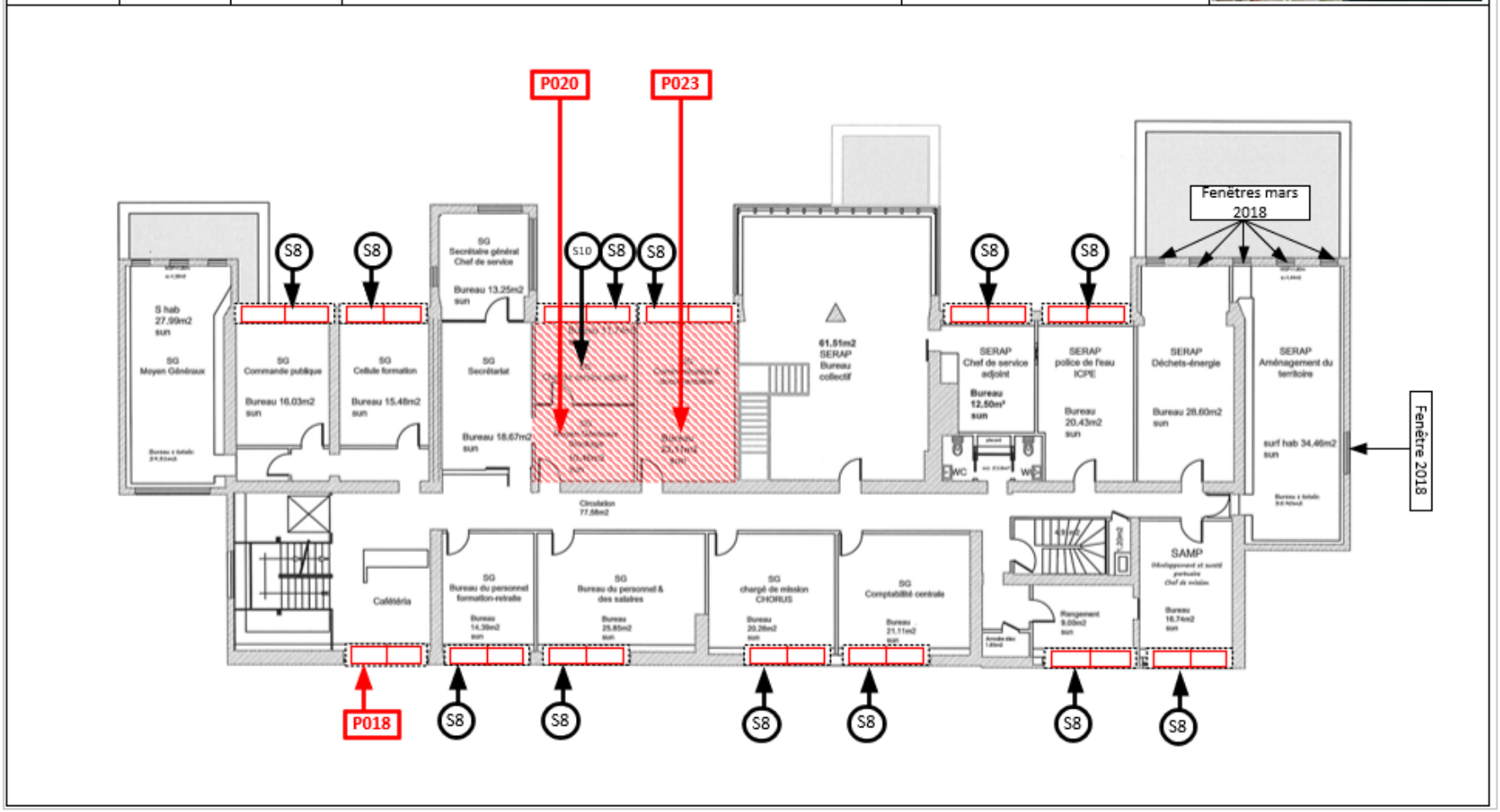


Planche de repérage (*la planche de repérage est indissociable du rapport)*		
Site : DTAM SIEGE	Adresse : BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE	Localisation : R+1
Réalisé par : Florent PIERRAIN	N° de planche : 3 / 5	

Copyright BUREAU VERITAS

Planche de repérage technique			Légende	Situation du bien
Adresse	SIEGE DTAM BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE		Px → Prélèvement n°X contenant de l'amiante Px → Prélèvement n°X ne contenant pas d'amiante S → Sondage N V Non visité H.Tx Hors périmètre de repérage	
Plancher R+1	Date de visite	02/04/2024		
	Auteur	F.PIERRAIN		
	N° Dossier	21503521		
	Planche	3/5		
Plan	Indice	0		

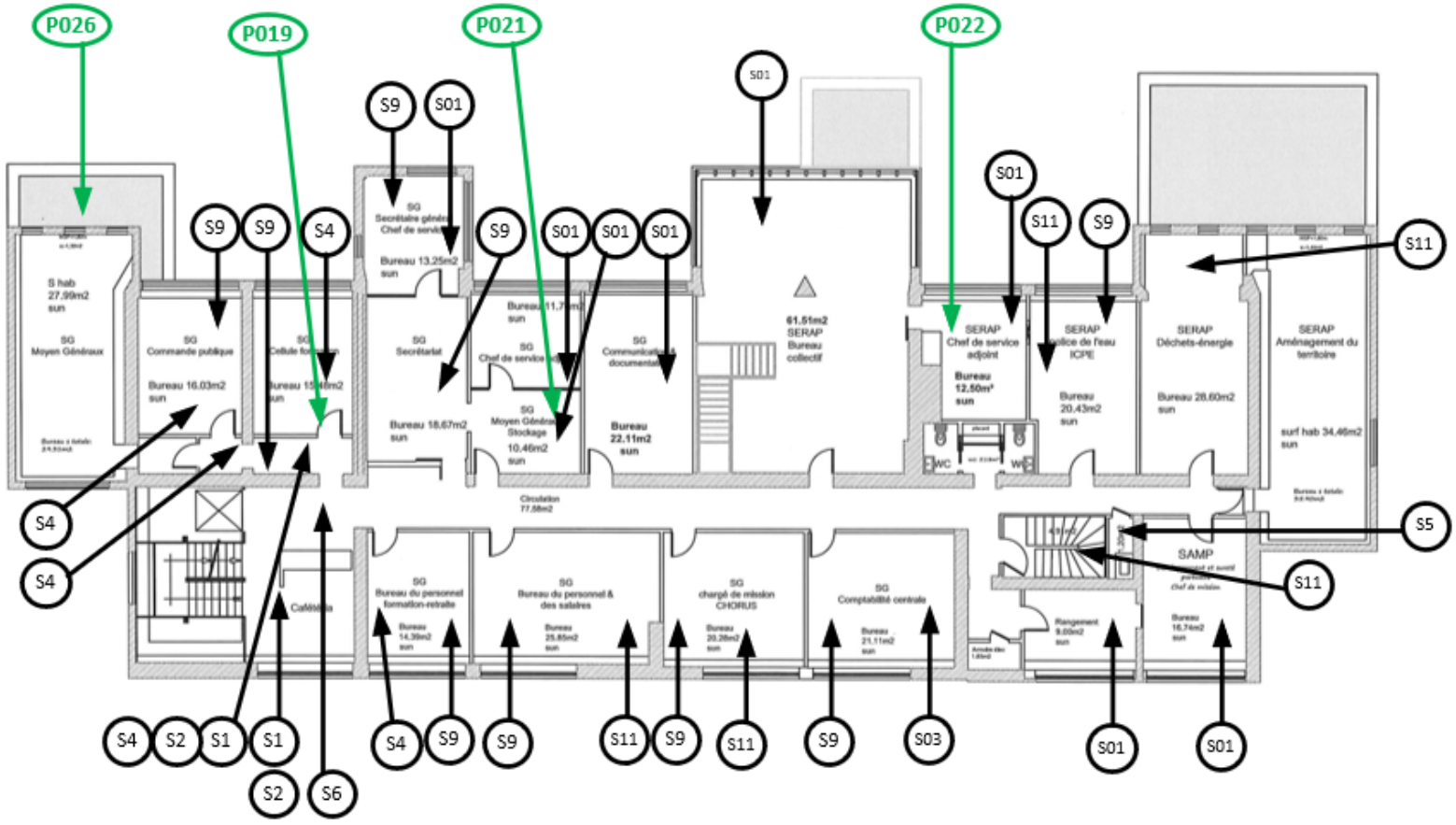
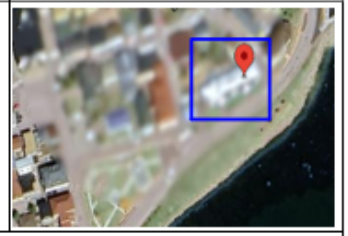


Planche de repérage (*la planche de repérage est indissociable du rapport)*		
Site : DTAM SIEGE	Adresse : BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE	Localisation : R+1
Réalisé par : Florent PIERRAIN	N° de planche : 4 / 5	

Copyright BUREAU VERITAS

Planche de repérage technique			Légende	Situation du bien
Adresse	SIEGE DTAM BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE		Px → Prélèvement n°X contenant de l'amiante Px → Prélèvement n°X ne contenant pas d'amiante S → Sondage N V Non visité H.Tx Hors périmètre de repérage	
Plancher R+2	Date de visite	02/04/2024		
	Auteur	F.PIERRAIN		
	N° Dossier	21503521		
	Planche	4/5		
Plan	Indice	0		

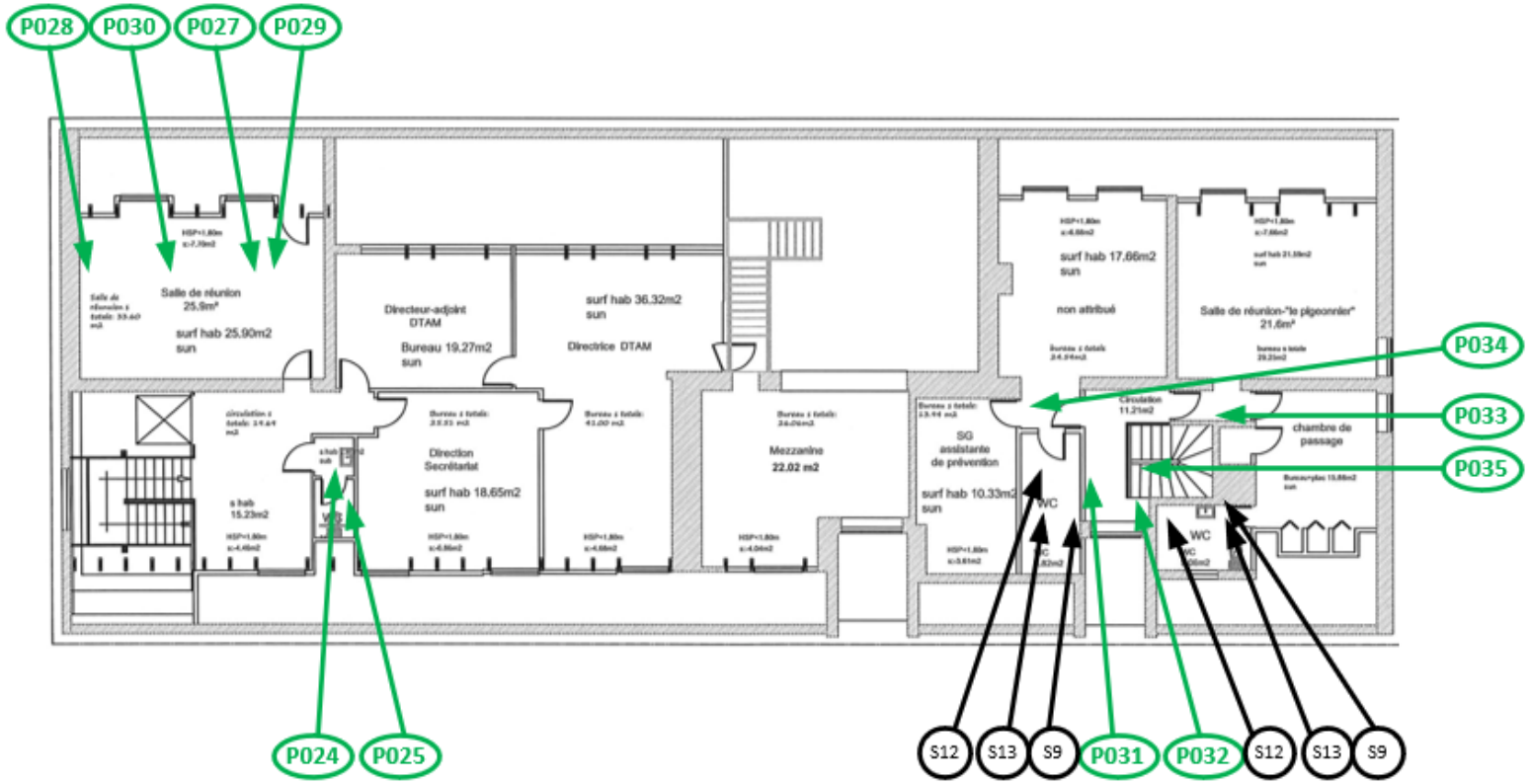


Planche de repérage (*la planche de repérage est indissociable du rapport)*		
Site : DTAM SIEGE	Adresse : BOULEVARD CONSTANT COLMAY 97500 SAINT PIERRE	Localisation : R+2
Réalisé par : Florent PIERRAIN	N° de planche : 5 / 5	

Copyright BUREAU VERITAS

7.4. Photos



Prélèvement - P001 : RDC / Sas 2 - Colle de carrelage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P003 : RDC / Sas 2 - Peinture- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P004 : RDC / Sas 2 - Isolant- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P005 : RDC / Ménage service d'entretien - Faux plafond- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P007 : RDC / Bureau SRCB Chef de service - Peinture- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P008 : RDC / Bureau SRCB Chef de service - Ragréage- (Absence d'amiante)

Copyright BUREAU VERITAS



Prélèvement - P009 : RDC / Bureau SRCB Chef de service - Bande calicot- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P010 : RDC / Buanderie - Ragréage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P011 : RDC / Buanderie - Ragréage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P012 : RDC / Chaufferie - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P013 : RDC / Chaufferie - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P014 : RDC / Chaufferie - Joint- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P015 : RDC / Bureau - Ragréage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P016 : RDC / WC 2 - Colle de faïence- (Absence d'amiante)



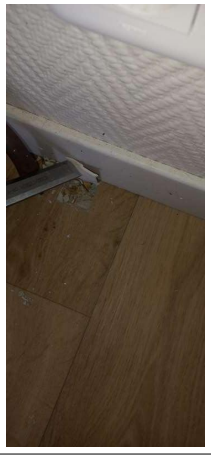
Prélèvement - P017 : RDC / WC 2 - Colle de carrelage- (Absence d'amiante)



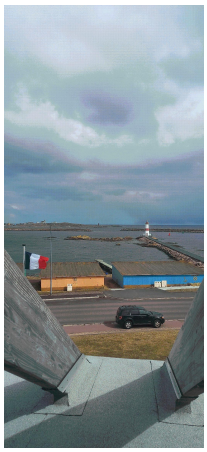
Prélèvement - P018 : R+1 / Cafétéria - Joint- (Présence d'amiante)



Prélèvement - P019 : R+1 / Bureau cellule formation - Dalle de sol- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P020 : R+1 / Moyen généraux stockage - Dalle de sol- (Présence d'amiante)



Prélèvement - P026 : Extérieur / Toiture terrasse - Bardeau bitumineux- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P027 : R+2 / Salle de réunion - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P028 : R+2 / Salle de réunion - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P029 : R+2 / Salle de réunion - Ragréage- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P030 : R+2 / Salle de réunion - Ragréage- (Absence d'amiante)

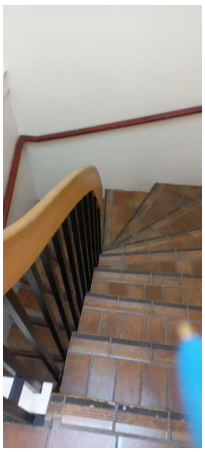


Prélèvement - P031 : R+2 / Circulation - Colle de carrelage- (Absence d'amiante)

Copyright BUREAU VERITAS



Prélèvement - P032 : R+2 / Circulation - Joint de carrelage- (Absence d'amiante)



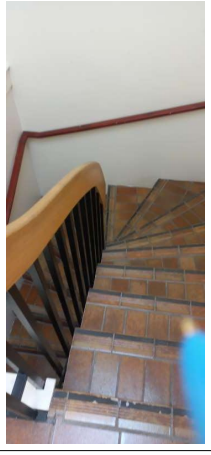
Prélèvement - P033 : R+2 / Circulation - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P034 : R+2 / Circulation - Bande calicot- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P035 : R+2 / Circulation - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P036 : RDC / Cage d'escalier - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - P037 : Extérieur / Façades - Enduit- (Absence d'amiante)

Copyright BUREAU VERITAS

7.5. Attestation d'assurance

MSIG
Europe

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés **MSIG Insurance Europe AG,** Succursale en France, sis 65 Rue de la Victoire – 75009 PARIS – certifions par la présente que la Société :

BUREAU VERITAS SERVICES France SAS
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

Bureau Veritas Exploitation SAS
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.16.0414.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la **RESPONSABILITE CIVILE** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités de diagnostic immobilier et notamment :

1) Diagnostic amiante

- Repérage amiante avant travaux et démolition,
- Assistance technique pour travaux de traitement de l'amiante,
- Repérage amiante pour constitution de DAPP et de DTA,
- Réalisation ou mise à jour de DAPP,
- Repérage amiante avant/après travaux ou démolition,
- Réalisation ou mise à jour du dossier amiante,
- Examen visuel après travaux de retrait et d'encapsulage,
- Mesures de la concentration des fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis,
- Prélèvement et analyse d'eau afin de rechercher la présence d'amiante en suspension,
- Analyse d'échantillons prélevés par l'Assuré,
- Mesures d'exposition à l'amiante des travailleurs à leurs postes de travail,
- Vérification périodique de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments,
- Repérage amiante avant-vente,
- Repérage amiante avant travaux y compris de démolition sur installations, structures ou équipement concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.
 Cette activité comprend également la reprise provisoire d'étanchéité en toiture.
- Diagnostic portant sur la gestion des Produits, Matériaux et des Déchets (PMD) issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiment (Décret n° 2021-822 du 25 juin 2021), y compris le réemploi des matériaux : concernant cette dernière mission il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la mission porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés.

2) Autres diagnostics

- Diagnostic radon bâtiments,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic accessibilité des handicapés ERP Existants,
- Diagnostic accessibilité des handicapés des voieries,
- Diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité / de gaz,
- Diagnostic de l'état des risques naturels et technologiques (ERNT),
- Diagnostic de Performances Energétiques –DPE- :
 - Location
 - Cession immobilière

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

MSIG
Europe

- ERP
- Neuf

- Mise à jour du DPE,
- Diagnostic des installations d'assainissement non collectif (ANC),
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment et diagnostic mérule (DDT),
- Etat parasitaire et diagnostic mérule (hors DDT),
- Diagnostic Plomb avant / après travaux,
- Constat des risques d'exposition au Plomb (CREP) :
 - En cas de location / vente
 - Dans les parties communes
- Risque d'intoxication au plomb dans les peintures,
- Prélèvement et analyse de poussière et de revêtement afin de rechercher la présence de plomb,
- Etat des lieux,
- Métrages Loi Carrez/ Loi Boutin,
- Millièmes de copropriété,
- Prêts conventionnés (normes d'habitabilité),
- Sécurité piscine,
- Diagnostic technique Loi SRU,
- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux d'habilitation ou recevant du public.

3) **Analyses et/ou prélèvements d'échantillons.**

4) **Conseil en performance énergétique.**

5) **Toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil**.

6) **Toutes missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage**.

7) **Toutes missions de maîtrise d'œuvre de désamiantage**.

8) Concernant l'utilisation des appareils à plomb contenant des sources ionisantes l'Assureur note et précise que les garanties du contrat s'entendent y compris du fait de la détention l'usage et le transport de ces matériels, pour tous dommages causés aux tiers.

9) **Laboratoire** il est en outre précisé que pour les activités de laboratoire d'analyse d'échantillons (y compris les échantillons d'amiante) et de prélèvements d'air relatifs aux activités garanties, les garanties sont acquises notamment lors :

 - De missions d'analyse d'échantillons de matériaux prélevés et identifiés par le client sous la responsabilité de BV que ces matériaux soient incorporés aux équipements du bâtiment ou aux équipements et process.

 - Des missions de prélèvement sur les instructions du client et d'analyse de matériaux identiques à ceux-ci-dessus.

La présente attestation valable du 01/01/2024 à zéro heure au 31/12/2024 à minuit, est délivrée, sous réserve du paiement de la prime d'assurance, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Compagnie au-delà des clauses, termes et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

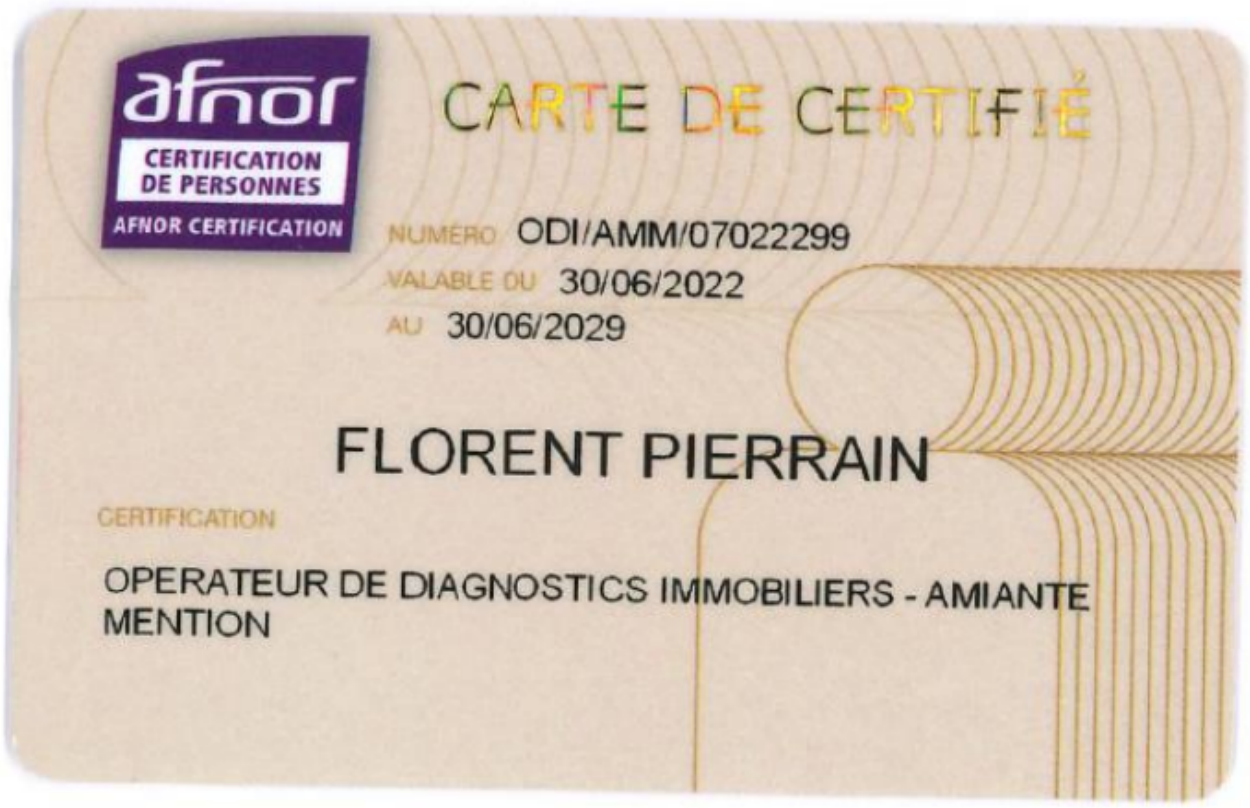
Paris, le 5 janvier 2024

MSIG Insurance Europe AG
65, rue de la Victoire – 75009 Paris
Tél : 01 40 67 42 42 – Fax : 01 40 67 12 34
RCS Paris 753143882 B00037 - APE 65122

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

7.6. Certificat de compétence



7.7. Rapports d’essais de laboratoire

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Florent PIERRAIN
190 Rue François Jacob - CS 80534
76235 ISNEAUVILLE CEDEX

Notre référence : AR-24-HB-108452-01

Numéro de dossier : 24N025646
Référence de dossier : 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 24N025646-001 - Référence *BV3MN1669 Réf. prél : P001 RDC/ Sas 2/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (ciment/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-002 - Référence *BV3MN1670 Réf. prél : P002 RDC/ Sas 2/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (ciment/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-003 - Référence *BV3MN1671 Réf. prél : P003 RDC/ Sas 2/Revêtement du mur - Peinture - (décorative/blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-004 - Référence *BV3MN1672 Réf. prél : P004 RDC/ Sas 2/Plafond - Isolant - (fibreux/noir(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-005 - Référence *BV3MN1673 Réf. prél : P005 RDC/ Ménage service d'entretien/Plafond - Faux plafond - (fibreux/blanc(he)-jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-006 - Référence *BV3MN1674 Réf. prél : P006 RDC/ SRCB cellule éducation routiére/Plafond - Faux plafond - (fibreux/beige-blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-007 - Référence *BV3MN1675 Réf. prél : P007 RDC/ Bureau SRCB Chef de service/Revêtement du mur - Peinture - (décorative/blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-008 - Référence *BV3MN1676 Réf. prél : P008 RDC/ Bureau SRCB Chef de service/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-009 - Référence *BV3MN1677 Réf. prél : P009 RDC/ Bureau SRCB Chef de service/Cloison - Bande calicot - (papier/blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-010 - Référence *BV3MN1678 Réf. prél : P010 RDC/ Buanderie/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-011 - Référence *BV3MN1679 Réf. prél : P011 RDC/ Buanderie/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-012 - Référence *BV3MN1680 Réf. prél : P012 RDC/ Chaufferie/Mur - Enduit - (compact/gris(e)-blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-013 - Référence *BV3MN1681 Réf. prél : P013 RDC/ Chaufferie/Mur - Enduit - (ciment-compact/gris(e)-blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-014 - Référence *BV3MN1682 Réf. prél : P014 RDC/ Chaufferie/Chaudière - Joint - (Brûleur)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-015 - Référence *BV3MN1683 Réf. prél : P015 RDC/ Bureau/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-016 - Référence *BV3MN1684 Réf. prél : P016 RDC/ WC 2/Revêtement du mur - Colle de faïence - (ciment/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-017 - Référence *BV3MN1685 Réf. prél : P017 RDC/ WC 2/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (ciment/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-018 - Référence *BV3MN1686 Réf. prél : P018 R+1/ Cafétéria/Menuiserie extérieure - Joint - (souple/noir(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-019 - Référence *BV3MN1687 Réf. prél : P019 R+1/ Bureau cellule formation/Revêtemen de sol - Dalle de sol - (cassante/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-020 - Référence *BV3MN1688 Réf. prél : P020 R+1/ Moyen généraux stockage/Revêtement de sol - Dalle de sol - (cassante/vert(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-021 - Référence *BV3MN1689 Réf. prél : P021 R+1/ Moyen généraux stockage/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-022 - Référence *BV3MN1690 Réf. prél : P023 R+1/ Bureau communication documentation/Revêtement de sol - Dalle de sol - (cassante/noir(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-023 - Référence *BV3MN1691 Réf. prél : P022 R+1/ Bureau SERAP Chef de service adjoint/Plafond - Faux plafond - (fibreux-laine de verre/blanc(he)-jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-024 - Référence *BV3MN1692 Réf. prél : P024 R+2/ WC1/Revêtement du mur - Colle de faïence - (ciment/rose)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-025 - Référence *BV3MN1693 Réf. prél : P025 R+2/ WC1/Revêtement du mur - Colle de faïence - (ciment/rose)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-026 - Référence *BV3MN1694 Réf. prél : P026 Extérieur/ Toiture/Toiture - Bardeau bitumineux - (bitumineux/noir(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-027 - Référence *BV3MN1695 Réf. prél : P027 R+2/ Salle de réunion/Plot - Colle - (grise/gris(e)/Plancher technique)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-028 - Référence *BV3MN1696 Réf. prél : P028 R+2/ Salle de réunion/Plot - Colle - (grise/gris(e)/Plancher technique)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-029 - Référence *BV3MN1697 Réf. prél : P029 R+2/ Salle de réunion/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-030 - Référence *BV3MN1698 Réf. prél : P030 R+2/ Salle de réunion/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-031 - Référence *BV3MN1699 Réf. prél : P031 R+2/ Circulation/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (ciment/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-032 - Référence *BV3MN1700 Réf. prél : P032 R+2/ Circulation/Revêtement de sol - Joint de carrelage - (ciment/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-033 - Référence *BV3MN1701 Réf. prél : P033 R+2/ Circulation/Mur - Enduit - (ciment-compact-peint/gris(e)-blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-034 - Référence *BV3MN1702 Réf. prél : P034 R+2/ Circulation/Cloison - Bande calicot - (papier/blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-035 - Référence *BV3MN1703 Réf. prél : P035 R+2/ Circulation/Mur - Enduit - (compact-ciment/blanc(he)-gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-036 - Référence *BV3MN1704 Réf. prél : P036 RDC/ Cage d'escalier/Plafond - Enduit - (ciment-peint/blanc(he))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-037 - Référence *BV3MN1705 Réf. prél : P037 Extérieur/ Façades/Façade - Enduit - (compact-projeté/beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-038 - Référence *BV3MN1706 Réf. prél : P038 Extérieur/ Façades/Façade - Enduit - (compact-projeté-ciment/gris(e))*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-039 - Référence *BV3MN1707 Réf. prél : P039 Extérieur/ Façades/Façade - Enduit - (ciment-compact-projeté/beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 24N025646-040 - Référence *BV3MN1708 Réf. prél : P040 Extérieur/ Façades/Façade - Enduit - (ciment-projeté-compact/beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles
F-62110 Henin-Beaumont
Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

eurofins
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

AB 1609

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT NORD SAS
Réception résultat
EUROFINS ABN
557 chemin de Noyelles
Parc du Pommier
62110 HENIN BEAUMONT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	24N025646-001 - BV3MN1669 Réf. prél : P001 RDC/ Sas 2/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (ciment/gris(e))	Matériau dur de type ciment-colle (beige)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type joint ciment (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	24N025646-002 - BV3MN1670 Réf. prél : P002 RDC/ Sas 2/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (ciment/gris(e))	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type ciment (beige)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	24N025646-003 - BV3MN1671 Réf. prél : P003 RDC/ Sas 2/Revêtement du mur - Peinture - (décorative/blanc(he))	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau (beige)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	24N025646-004 - BV3MN1672 Réf. prél : P004 RDC/ Sas 2/Plafond - Isolant - (fibreux/noir(e))	Matériau (fibreux) (noir) ; matériau fibreux de type isolant (gris) ; matériau (pulvérulent) (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau fibreux de type isolant (gris)	**MOLP** / L4SL	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
005	24N025646-005 - BV3MN1673 Réf. prél : P005 RDC/ Ménage service d''entretien/Plafond - Faux plafond - (fibreux/blanc(he)-jaune)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (marron)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	24N025646-006 - BV3MN1674 Réf. prél : P006 RDC/ SRCB cellule éducation routiére/Plafond - Faux plafond - (fibreux/beige-blanc(he)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (beige) ; matériau (marron)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	24N025646-007 - BV3MN1675 Réf. prél : P007 RDC/ Bureau SRCB Chef de service/Revêtement du mur - Peinture - (décorative/blanc(he))	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008	24N025646-008 - BV3MN1676 Réf. prél : P008 RDC/ Bureau SRCB Chef de service/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) (clair)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	24N025646-009 - BV3MN1677 Réf. prél : P009 RDC/ Bureau SRCB Chef de service/Cloison - Bande calicot - (papier/blanc(he))	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	**MOLP** / L4SL	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
010	24N025646-010 - BV3MN1678 Réf. prél : P010 RDC/ Buanderie/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type peinture (blanc)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	24N025646-011 - BV3MN1679 Réf. prél : P011 RDC/ Buanderie/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau (beige)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012	24N025646-012 - BV3MN1680 Réf. prél : P012 RDC/ Chaufferie/Mur - Enduit - (compact/gris(e)-blanc(he))	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	24N025646-013 - BV3MN1681 Réf. prél : P013 RDC/ Chaufferie/Mur - Enduit - (ciment-compact/gris(e)-blanc(he))	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014 (1) (2)	24N025646-014 - BV3MN1682 Réf. prél : P014 RDC/ Chaufferie/Chaudière - Joint - (Brûleur)	Matériau semi-dur de type joint (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
015	24N025646-015 - BV3MN1683 Réf. prél : P015 RDC/ Bureau/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))	Matériau semi-dur de type ragréage (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
016	24N025646-016 - BV3MN1684 Réf. prél : P016 RDC/ WC 2/Revêtement du mur - Colle de faïence - (ciment/gris(e))	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (jaune)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017	24N025646-017 - BV3MN1685 Réf. prél : P017 RDC/ WC 2/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (ciment/gris(e))	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (beige)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018 (3)	24N025646-018 - BV3MN1686 Réf. prél : P018 R+1/ Cafétéria/Menuiserie extérieure - Joint - (souple/noir(e))	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple de type joint (noir)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
019	24N025646-019 - BV3MN1687 Réf. prél : P019 R+1/ Bureau cellule formation/Revêtement de sol - Dalle de sol - (cassante/gris(e))	Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
020	24N025646-020 - BV3MN1688 Réf. prél : P020 R+1/ Moyen généraux stockage/Revêtement de sol - Dalle de sol - (cassante/vert(e))	Matériau semi-dur de type dalle de sol (vert)(i)	**MET** / KTN9	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur (gris) (ii)	**MET** / QK5R	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021	24N025646-021 - BV3MN1689 Réf. prél : P021 R+1/ Moyen généraux stockage/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))	Matériau semi-dur de type ragréage (blanc)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
022 (1)	24N025646-022 - BV3MN1690 Réf. prél : P023 R+1/ Bureau communication documentation/Revêtement de sol - Dalle de sol - (cassante/noir(e))	Matériau semi-dur de type dalle de sol (noir)(i)	**MET** / YL8L	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
		Matériau de type colle (beige)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
023	24N025646-023 - BV3MN1691 Réf. prél : P022 R+1/ Bureau SERAP Chef de service adjoint/Plafond - Faux plafond - (fibreux-laine de verre/blanc(he)-jaune)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (marron)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
024	24N025646-024 - BV3MN1692 Réf. prél : P024 R+2/ WC1/Revêtement du mur - Colle de faïence · (ciment/rose)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau de type colle (beige)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type joint ciment (blanc)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
025	24N025646-025 - BV3MN1693 Réf. prél : P025 R+2/ WC1/Revêtement du mur - Colle de faïence · (ciment/rose)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau de type colle (beige)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type joint ciment (blanc)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
026	24N025646-026 - BV3MN1694 Réf. prél : P026 Extérieur/ Toiture/Toiture - Bardeau bitumineux - (bitumineux/noir(e))	Matériau souple bitumineux (noir) (fibreux)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
027	24N025646-027 - BV3MN1695 Réf. prél : P027 R+2/ Salle de réunion/Plot - Colle - (grise/gris(e)/Plancher technique)	Matériau de type colle (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
028	24N025646-028 - BV3MN1696 Réf. prél : P028 R+2/ Salle de réunion/Plot - Colle - (grise/gris(e)/Plancher technique)	Matériau de type colle (gris) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
029	24N025646-029 - BV3MN1697 Réf. prél : P029 R+2/ Salle de réunion/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type peinture (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
030	24N025646-030 - BV3MN1698 Réf. prél : P030 R+2/ Salle de réunion/Revêtement de sol - Ragréage - (compact/gris(e))	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type peinture (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
031	24N025646-031 - BV3MN1699 Réf. prél : P031 R+2/ Circulation/Revêtement de sol - Colle de carrelage - (ciment/gris(e))	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
032	24N025646-032 - BV3MN1700 Réf. prél : P032 R+2/ Circulation/Revêtement de sol - Joint de carrelage - (ciment/gris(e))	Matériau dur de type joint ciment (gris)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
033	24N025646-033 - BV3MN1701 Réf. prél : P033 R+2/ Circulation/Mur - Enduit - (ciment-compact-peint/ gris(e)-blanc(he))	Matériau dur de type ciment (gris)	**MET** / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
034	24N025646-034 - BV3MN1702 Réf. prél : P034 R+2/ Circulation/Cloison - Bande calicot - (papier/blanc(he))	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	**MET** / D8YH	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	**MOLP** / L4SL	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
035	24N025646-035 - BV3MN1703 Réf. prél : P035 R+2/ Circulation/Mur - Enduit - (compact-ciment/blanc(he)-gris(e))	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01
Référence laboratoire N° : 24RI040549
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01
Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Date de réception :18/06/2024

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
036	24N025646-036 - BV3MN1704 Réf. prél : P036 RDC/ Cage d''escalier/Plafond - Enduit - (ciment-peint/blanc(he)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
037	24N025646-037 - BV3MN1705 Réf. prél : P037 Extérieur/ Façades/Façade - Enduit - (compact-projeté/beige	Matériau de type maillage de fibres et liant (marron) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
038	24N025646-038 - BV3MN1706 Réf. prél : P038 Extérieur/ Façades/Façade - Enduit - (compact-projeté-cimer t/gris(e))	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
039	24N025646-039 - BV3MN1707 Réf. prél : P039 Extérieur/ Façades/Façade - Enduit - (ciment-compact-projet é/beige)	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	**MET** / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
040	24N025646-040 - BV3MN1708 Réf. prél : P040 Extérieur/ Façades/Façade - Enduit - (ciment-projeté-compac t/beige)	Matériau de type maillage de fibres et liant (marron) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) ; matériau de type polystyrène (blanc)	**MET** / KYN6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01 | Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01 |
Référence laboratoire N° : 24RI040549 | Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024 | Date de réception :18/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Observation(s) échantillon(s)

(1) Echantillon mouillé.
(2) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.
(3) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette teneur.

Observation(s) couche(s)

(i) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette teneur.
(ii) La totalité des composants décrits a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP:Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2

MET:Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur https://pca.gov.pl/.
NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).
NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-RI-035713-01 | Date d'émission de rapport : 21/06/2024 16:01 | Page12/12
Référence laboratoire N° : 24RI040549 | Référence de suivi du dossier N° : 24N025646
Reçu au laboratoire le : 19/06/2024 | Date de réception :18/06/2024
Date d'analyse : 20/06/2024
Référence dossier Client:24N025646 - 1510797868/21503521/S3/1/1_21503521/3/2

Validé et approuvé par :



Alicja Matracka
Chef d'équipe

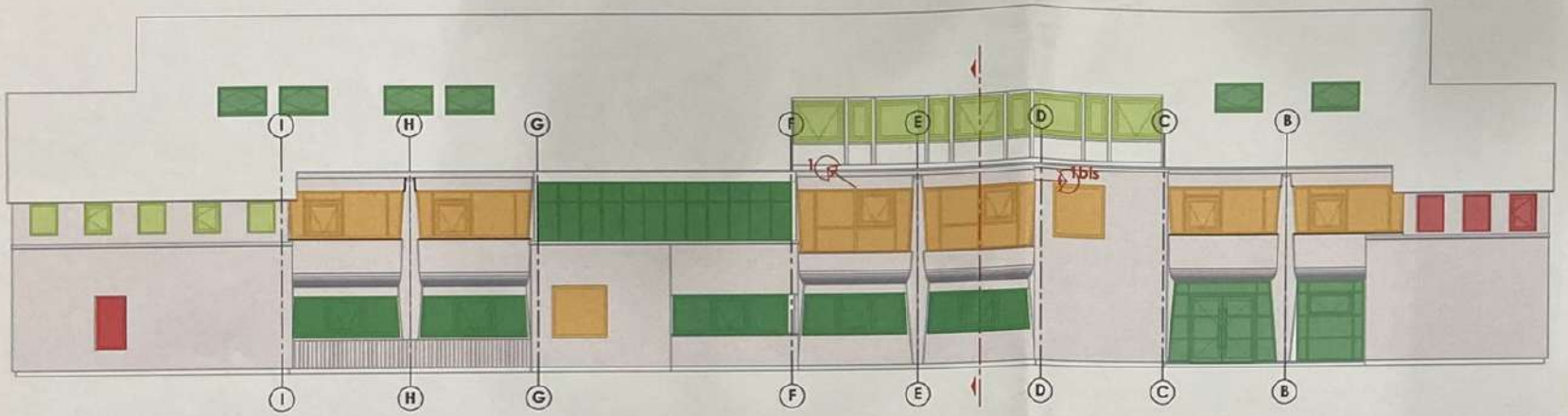
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.
Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

7.8. Documents remis

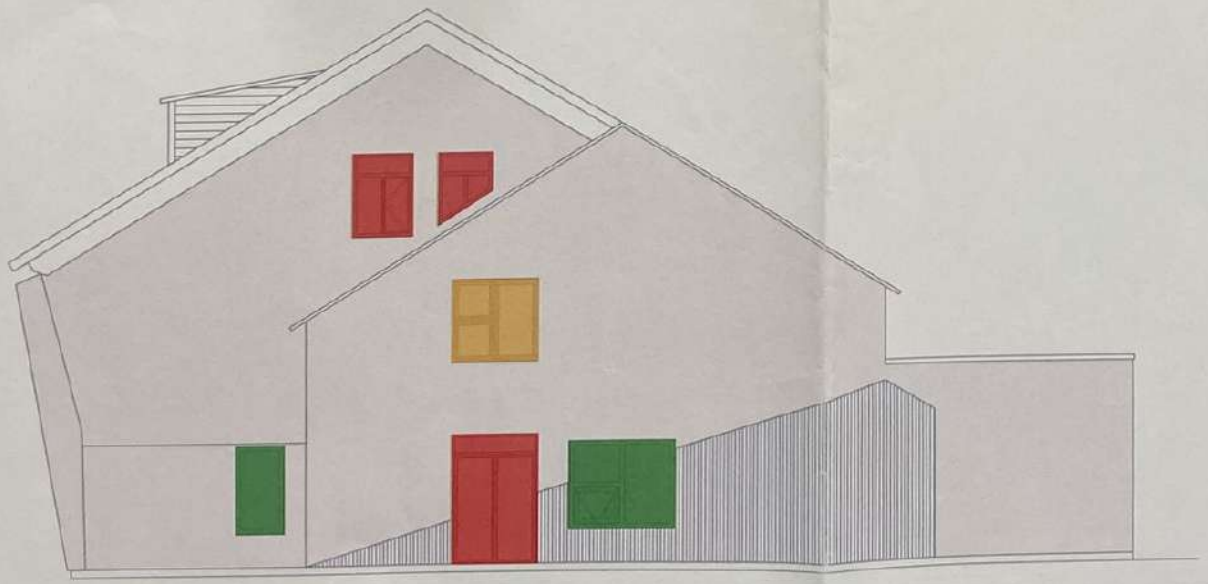
Copyright BUREAU VERITAS

Siège de la DTAM - classification des menuiseries - façades Est & Sud

FACADE PRINCIPALE EST - sur Bd constant COLMAY



FACADE SUD



Performances énergétiques des menuiseries

(d'après l'audit réalisé en décembre 2022)

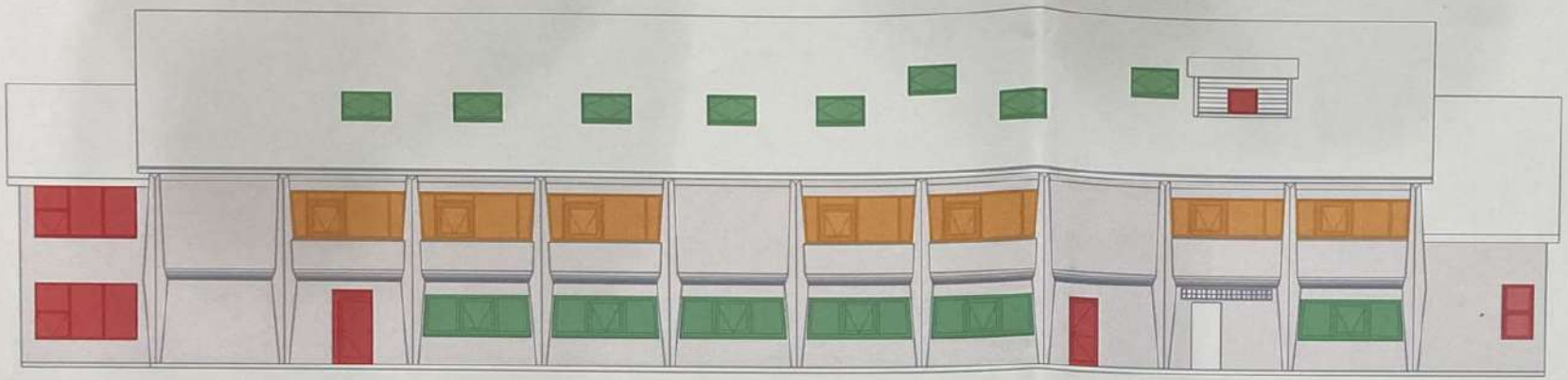
- Mauvaise à remplacer en priorité (en rouge) :
- Moyenne (en orange)
- Correcte (en vert clair)
- Bonne (en vert foncé)

derniers travaux 2017 rénovation toiture et menuiseries

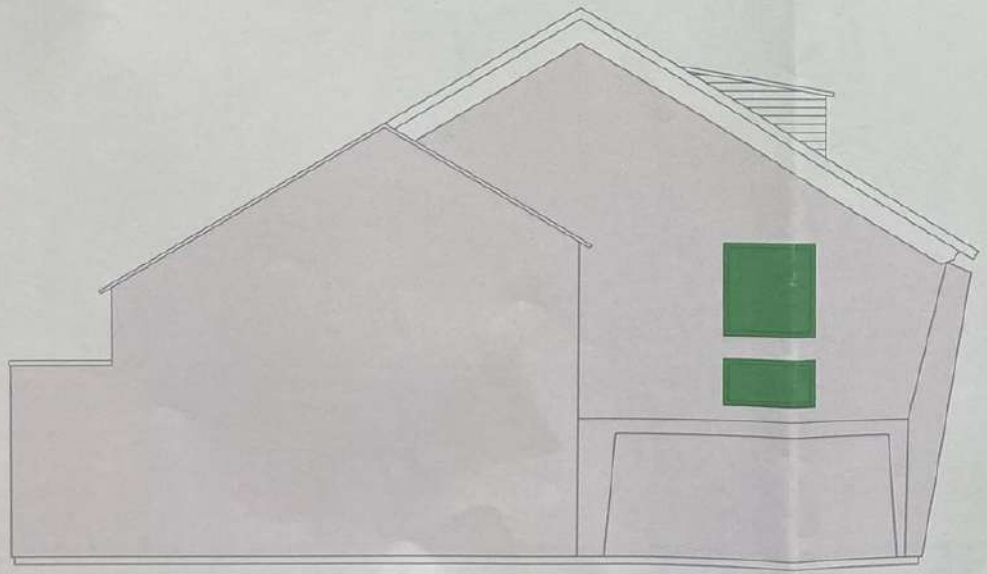
Unité Constructions Publiques / 2023-24

Siège de la DTAM - classification des menuiseries - façades Ouest & Nord

FACADE OUEST - parking des personnels



FACADE NORD - Rue de l'anse



Performances énergétiques des menuiseries

(d'après l'audit réalisé en décembre 2022)

- Mauvaise à remplacer en priorité (en rouge) :
- Moyenne (en orange)
- Correcte (en vert clair)
- Bonne (en vert foncé)

derniers travaux 2017 rénovation toiture et menuiseries

Unité Constructions Publiques / 2023-24